



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail du secteur minier

COMMUNIQUÉ

COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE APSM

Québec, le 16 mars 2020 - Le comité administratif de l'APSM a pris la décision d'annuler son colloque et son assemblée générale 2020 qui étaient prévus les 15 et 16 avril 2020 au Terminal de croisière de Québec.

Cette décision a été prise à la suite des mesures déployées par les autorités de santé publique et de l'interdiction du gouvernement du Québec de tenir tout événement public intérieur rassemblant plus de 250 personnes.

Bien que notre événement ne dépasse pas 250 personnes, nous jugeons qu'en tant qu'association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, qu'il est de notre responsabilité de participer aux mesures collectives visant à réduire la propagation et assurer la santé et la sécurité de nos membres et de la communauté minière.

Des informations additionnelles suivront selon l'évolution de la situation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Sandra Damien, directrice générale

C.C. Josée Méthot, coprésidente patronale
Nicolas Lapierre, coprésident syndical